

**ENTRE RÉSEAUX ET TERRITOIRES,
DES MOBILISATIONS MULTISCALAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT
RÉSEAUX MIGRATOIRES ET COMMUNES RURALES DANS LA RÉGION DE KAYES, MALI¹**

Gonin Patrick, Kotlok Nathalie et Lima Stéphanie
Migrinter et CUFR Champollion, Albi - Dynamiques Rurales

Résumé

Territoire de confins, la région de Kayes (située à l'ouest du Mali) a longtemps été oubliée par l'Etat. Espace d'émigration, les ressortissants se sont investis depuis plusieurs années dans le développement social, à travers des projets destinés aux villages d'origine. Cette communication propose une lecture synchronique des différentes formes de mobilisation. D'une part, celle des migrants qui agissent dans la distance. D'autre part, celle de l'Etat qui, à travers une réforme administrative, propose de redonner du sens à la question de proximité territoriale.

Abstract

As a border territory, the Kayes area, located in Western Mali has long been forgotten by the State. A place of emigration, its residents based abroad have been engaged for several years in social development, through projects aimed at their home villages. This paper proposes a synchronic reading of different forms of mobilisation. On the one hand that of migrants acting from a distant location. On the other that of the State, which through an administrative reform proposes to re-endow with meaning the issue of territorial propinquity.

¹ Cet communication rend compte d'une recherche en cours financée par le PUCA et ayant pour titre : « Une citoyenneté aux multiples visages territoriaux » (Programme finalisé : « gouvernement des villes et fabrique du bien commun », *La citoyenneté urbaine : formes d'engagement et enjeux de solidarité*, Appel à projet : avril 2007, Ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement).

Territoire de confins, la région de Kayes, située à l'ouest du Mali, à la frontière de la Mauritanie, du Sénégal et de la Guinée, a longtemps été oubliée par l'Etat. Sur cette terre marquée par plusieurs sécheresses, la migration est depuis longtemps une ressource. Entre tradition et réponse aux multiples contraintes (sociales, économiques, politiques et climatiques), la mobilité de longue distance s'est adaptée aux différents contextes politiques et institutionnels qu'a connus le Mali depuis la colonisation. Après les *navétanes* au Sénégal (migration saisonnière pour cultiver l'arachide), les hommes sont partis en France, quand l'ancienne métropole coloniale ouvrait ses frontières sans compter, et embauchait pour ses usines et ses chantiers.

Les premiers arrivants sont des « miraculés », tirailleurs recrutés généralement de force pour participer aux combats en première ligne des fronts, desquels beaucoup ne survivront pas, ou quelques décennies plus tard, (fin des années 1950) des *laptots* de la marine fluviale, qui du fleuve sont arrivés au port de Dakar, puis ont été enrôlés dans la marine marchande. Quelques uns sont devenus des dockers² et par la suite tête de réseau au moment des arrivées plus nombreuses. « *Quand j'ai décidé de venir en France, la famille regarde où l'on connaît quelqu'un pour faire l'itinéraire. Il faut voir où il y a un parent, une connaissance de la famille, du village pour m'accueillir à chaque étape du voyage. Je ne suis pas parti à l'aventure, du village à Paris j'ai eu 5 papiers [adresses] dans ma poche.* » (SS, entretien octobre 2008).

Pour maintenir une présence en migration afin de s'assurer d'un revenu stable et de payer les charges inhérentes à l'entretien des concessions, dans un contexte de crises climatiques qui hypothèquent les revenus tirés traditionnellement de l'agriculture, les familles s'organisent pour installer un "turn-over" de leurs membres à l'extérieur. Mais la fermeture des frontières en 1974 et auparavant la mise en place de la carte de séjour vont transformer la migration circulaire en une migration de peuplement. Contraint de vieillir en migration pour ne pas perdre la rente migratoire, les ressortissants vont être dans l'obligation de s'installer dans le va-et-vient, physique et affectif entre les deux lieux qui font sens à leurs yeux.

Les populations auxquelles nous faisons référence dans ce texte présentent un profil migratoire spécifique, différent des migrations urbaines des années 1990, et des plus récentes, celles des jeunes qui partent sur les routes sahariennes ou tentent la voie maritime dans des pirogues. Ces jeunes sont à la recherche d'un pays de destination qui n'est d'ailleurs plus prioritairement la France. Cependant d'autres jeunes sont aussi concernés par ce couple migratoire franco-malien stabilisé depuis près de cinquante ans. Ces jeunes sont français par droit du sol et de parents maliens. Leurs liens avec le village d'origine de leur parent ne s'inscrivent pas dans les mêmes rapports que ceux de leurs aînés, pour autant, ils ne coupent pas les ponts avec l'Afrique.

La migration s'est installée dans la durée et elle s'est confrontée aux différents régimes politiques du Mali, devenu indépendant en 1960. Entre 1960 et 1968, le président Modibo Keita, « père de la Nation », s'engage dans le socialisme. De 1968 à 1991, le dictateur militaire Moussa Traoré ferme le pays au monde et la migration est considérée comme une trahison, à la fois politique et nationale. Depuis 1991, le Mali est une démocratie, scruté comme un bon élève aux yeux des instances internationales (Banque Mondiale, Fonds Monétaire International). Malgré la démocratisation et l'ouverture du pays, le Mali demeure un pays pauvre. Dans les villages de la région de Kayes, la réalité économique est relativement la même : l'argent manque, l'agriculture ne suffit plus à nourrir les familles et la migration reste une stratégie collective de survie. Que l'Etat soit contre eux, comme par le passé, ou avec eux, comme à présent, les migrants se sont toujours mobilisés pour leurs villages d'origine, aussi bien à l'échelle familiale qu'au niveau collectif. A tel point qu'ils ont pallié aux manquements de l'Etat dans plusieurs de ses domaines de compétence : l'accès à l'eau, la santé et l'éducation par exemple (voir tab. 2).

² Voir à ce sujet le roman de Sembène Ousmane, *Le Docker noir* publié en 1956

Pionniers des coopérations territoriales (regroupements villageois, associations transnationales, jumelages internationaux, coopération décentralisée), les migrants de la région de Kayes ont investi leur espace d'origine à partir de leur espace de vie quotidienne de manière originale et innovante. Pour quelles raisons ont-ils investis autant d'argent dans un pays et une région où de fait ils ne sont pas rentrés ? Comment expliquer ces sacrifices financiers sur des salaires au montant peu élevés ? A-t-on dans cette pratique migratoire, une volonté délibérée de construire une double territorialité, investir là-bas pour être mieux ici et malgré leur absence physique des lieux d'origine, signifier avec force à ceux qui sont restés, qu'ils sont toujours présents ? Cette intervention s'intéresse donc à une construction sociale et spatiale, celle de l'ubiquité.

1. MIGRATION CIRCULAIRE ET MOBILISATION DANS LA DISTANCE

L'histoire des investissements collectifs a été décrite à de nombreuses reprises³, et les premiers travaux sur cette "fonction émigrée dans les stratégies de développement"⁴ date du milieu des années 1980. Les engagements migrants dans la région de Kayes au Mali est emblématique à plus d'un titre : ces migrants originaires de cette partie du monde ont été certainement les premiers à s'engager dans cette aventure : investir dans les lieux sans pour autant y revenir dans le cadre d'une (re)installation définitive⁵. Paradoxalement les différents auteurs se sont rarement penchés sur les raisons pour lesquels ils l'ont fait. Nous ne disposons pas d'un inventaire précis sur le nombre des réalisations, les montants mobilisés, et la part des populations concernées. Néanmoins à partir du travail réalisé par une Organisation Non Gouvernementale (pS-eau) et la connaissance du terrain d'une autre ONG, le GRDR⁶ nous avons pu reconstruire une évaluation correspondant à l'état de la situation en 1998.

Tableau 1 : Les actions de développement dans la région de Kayes

Mali : Région de Kayes par cercle (165 actions de développement sans double compte)	Actions de développement	Actions dans lesquelles des migrants sont impliqués	En %	Actions ne concernant qu'un seul village
Kayes	95	46	48	7
Yélimané	48	22	46	9
Bafoulabé	39	12	31	3
Nioro du Sahel	33	17	52	3
Diéma	28	13	46	6
Kita	25	4	16	0
Kéniéba	19	3	16	0
Total région Kayes	287	110	38	28

Source : pS-eau, *Bassin du fleuve Sénégal répertoire des actions de développement*, Ministère des Affaires étrangères-coopération et francophonie, Paris, 1998, 5^{ème} édition

Ces différentes actions visant à améliorer le quotidien de ceux qui sont restés ont bouleversé le paysage de cette région. Par effet de mimétisme, des familles et des villages qui ne s'inscrivaient pas dans cette tradition migratoire, ont incité les plus jeunes à partir afin de financer un dispensaire, une école ou un puit ... Faut-il rappeler que des initiatives de "développement" ou tout simplement d'amélioration des conditions de vie au quotidien favorisent de nouveaux départs.

³ Voir entre autres Adams (1977), Gonin (1997, 2001, 2005), Lavigne-Delville (1991), Manchuelle (2004), Quiminal (1991) ...

⁴ Daum, Christophe ; Diarra, Hamédy ; Gonin, Patrick ; Philippe, Claire ; Quiminal, Catherine ; Sylla, Samba, 1988, *La fonction émigrée dans les stratégies de développement*, Fontenay-aux-Roses/Paris, E.N.S. Fontenay-Saint-Cloud, Centre de Géographie Rurale/CNRS-ATP, 117 p.

⁵ Le retour est d'abord une décision individuelle. Quelques retours collectifs ont été tentés malgré tout tentés à la fin des années 1970 et au début des années 1980.

⁶ Groupe de recherche et de réalisations pour le développement rural : Migration citoyenneté développement : <http://www.grdr.org/>

Tableau 2 : Les secteurs d'intervention des ressortissants de l'extérieur

Mali par cercle	Actions en faveur des femmes	Agriculture	Aide alimentaire	Appui petite entreprise	Coop. culturelle	Développement urbain	Eau et assainissement	Énergie	Enseignement	Epargne crédit	Génie rural	Santé	Gestion de Terroir
Kayes	18	28	8	15	6	7	23	1	27	7	16	28	2
Yéli-mané	4	14	4	2	3	3	14	2	10	2	11	13	1
Bafoulabé	7	6	2	4	2	3	6	0	9	1	5	10	0
Nioro	5	11	3	3	3	2	9	1	12	3	9	11	0
Diéma	4	8	2	4	2	2	8	0	8	2	4	9	2
Kita	1	3	2	1	1	1	3	0	2	1	2	3	0
Kéniéba	1	2	2	1	1	1	2	0	1	1	1	2	0
Total région Kayes	40	72	23	30	18	19	65	4	69	17	48	76	5

Source : pS-eau, *Bassin du fleuve Sénégal, répertoire des actions de développement*, Ministère des Affaires Etrangères-coopération et francophonie, Paris, 1998, 5^{ème} édition

Parmi les quelques hypothèses qui expliqueraient les raisons pour lesquelles ils ont investi dans cette région d'origine, deux parmi elles méritent notre attention. Grâce à la migration, ils disposent de plus de liquidités que ceux qui sont restés au village. Par contre, ils ne contrôlent pas l'usage de leurs remises. En effet, dans ces sociétés, le chef de la concession dispose d'un pouvoir important. Il détient la clé du grenier communautaire et gère les remises envoyées à la famille par ceux de l'extérieur. Les réalisations collectives vont être l'outil de contournement de la gérontocratie. Elles ont pour nom groupement d'achat, magasin d'approvisionnement, coopérative villageoise... Les migrants originaires d'un même quartier, d'un même village se cotisent, achètent un stock de produits, et demandent aux habitants restés sur place de bien le gérer, de renouveler le stock et de dégager un bénéfice afin de couvrir les charges en personnel. Par cette action concrète, le migrant tente de limiter la spéculation des grands commerçants surtout pendant la période de la soudure entre deux récoltes, mais surtout, il n'envoie plus l'argent nécessaire à ces achats, mais signifie à la famille que les denrées sont à disposition au magasin du village.

L'autre hypothèse concerne cette tentative de limiter les départs des plus jeunes : ils ont voulu avoir foi en la véracité de cette croyance occidentale, la migration a pour cause principale la pauvreté, le remède est le développement. Pourtant eux-mêmes n'ont pas pris la décision de voyager pour développer le pays. Le migrant « invité à rendre compte de son expérience d'émigré et en particulier de la contradiction qu'il découvre entre la réalité de sa condition d'immigré et l'image enchantée qu'il se faisait auparavant de la France » (Sayad, 1999 : 48), tente de rallier les plus jeunes à participer aux actions collectives qu'ils financent depuis l'étranger. Mais l'image de l'Eldorado est particulièrement bien enracinée dans cette région de tradition migratoire, et les plus jeunes, dont leurs frères et leurs enfants, ont également pris la route.

Pour mettre en œuvre ces stratégies, ils se sont appuyés sur les différentes formes d'organisation collective issue des pratiques traditionnelles et reproduites en migration. Même si certaines d'entre elles se sont constituées dès les années 1970, ces associations, souvent qualifiées de développement, ont acquis une légitimité en 1981, avec l'extension de la loi de 1901 aux étrangers. Dès lors, les

projets se sont multipliés : des systèmes d'adduction d'eau potable, des centres de santé, des écoles ont été financés grâce à l'épargne collective des migrants. Dans les villages, l'implantation de ces infrastructures est un pari, et leur fonctionnement effectif ne va pas de soi. Avant d'introduire la « modernité » les migrants font des concessions pour montrer aux anciens qu'ils respectent l'ordre établi. Ils financent aussi des mosquées pour marquer la continuité de leur appartenance à la communauté d'origine, pour montrer qu'ils sont toujours les fils de leur père. Leur mobilisation se décline sur plusieurs registres, depuis la nourriture de la famille, jusqu'aux équipements collectifs à l'échelle intervillageoise. Dans les années 1980, au plus fort de leur investissement dans ces aménagements, leur absence physique est comblée par une présence matérielle de plus en plus forte. Les abords des villages se transforment, à côté des cases en banco se juxtaposent des maisons en parpaings, les écoles et les centres de santé participent à l'émergence de nouvelles centralités entre les villages.

Dans ces projets, les migrants ne comptent que sur eux-mêmes. Ni l'Etat, dont l'administration locale est souvent réticente à cette implication dans des domaines de compétence qui lui sont statutairement dévolus, ni les villageois, qui ne sont pas toujours acquis à l'utilité de ces équipements, ne constituent un relais à l'action des associations. Celles-ci se retrouvent régulièrement dans les foyers de travailleurs, et tout est conçu et organisé depuis la France. A l'occasion de leurs vacances, les responsables d'association se rendent dans les villages pour superviser un chantier d'école ou gérer la comptabilité d'un centre de santé.

Après avoir pendant longtemps envoyé directement de l'argent à leur famille restée au village, ils ont pris conscience que ce fonctionnement avait atteint ses limites. D'une part, l'adéquation entre les besoins exprimés et les dépenses effectives n'était pas garantie et, d'autre part, les causes de la migration n'étaient pas enrayerées. Leur souhait de ne pas voir leurs enfants prendre le chemin de la migration nécessitait d'autres solutions. Ils ne voulaient plus avoir « sacrifié » leur vie pour rien. Le temps passé en France les a aidés à construire leur projet. Travailler en usine, militer dans un syndicat, se former avec les cours du soir : les expériences de ces paysans sahéliens devenus ouvriers en région parisienne sont multiples et ont forgé leur conception de l'épanouissement pour leur espace de vie.

Contre toute attente, la reconnaissance de leur rôle dans le devenir de leur région d'origine viendra d'abord de la France, des collectivités territoriales et des associations d'aide aux migrants. A Saint-Denis, à Montreuil, à Aubervilliers et dans bien d'autres communes d'Ile-de-France notamment, les migrants défendent la cause de leur village. Des jumelages naissent, la coopération décentralisée se développe. Pionniers des coopérations territoriales, les migrants ne représentent plus seulement un pouvoir économique, ils acquièrent ainsi une légitimité politique. Conscients de leur force, ils se positionnent de plus en plus face à l'Etat malien comme des interlocuteurs incontournables. Pour ce dernier, il s'agit désormais de capter cette mobilisation, alors que le vent de la démocratie souffle sur le Sahel.

Du contrôle économique, par le pouvoir que proposent les remises, à des interventions de nature plus politique, il n'y avait qu'un pas à faire. Certains l'ont fait et sont intervenus dans le découpage territorial lors de la création des communes au moment de la décentralisation. Et les Ministres en charge des diasporas le savent, ils rendent régulièrement visite à leurs nationaux de l'extérieur.

2. DÉCENTRALISATION ET DÉCOUPAGE COMMUNAL

1991. Le régime militaire de Moussa Traoré est renversé à la suite de plusieurs mois de grève et de manifestations. L'armée participe à ce coup d'Etat et rend aussitôt le pouvoir aux civils. En quelques mois, le paysage politique malien est radicalement modifié : les élections se succèdent, législatives et présidentielles. Alpha Oumar Konaré, premier président élu démocratiquement, forme

un gouvernement dont le mot d'ordre est la décentralisation, sous les auspices des institutions internationales.

Au-delà de la dimension administrative, la mise en œuvre de la décentralisation au Mali se déploie dans d'autres sphères. Sur le plan territorial, elle promeut la création d'un nouveau découpage communal inédit de par sa nature et sa morphogenèse. Concrètement, c'est l'ensemble du maillage administratif qui est renouvelé localement. Les arrondissements, créés après l'indépendance, sont supprimés, ce qui représente une façon de faire radicale et jusque là inconnue en terre africaine, l'inertie des maillages territoriaux représentant l'héritage le plus fort de la colonisation. Pour les remplacer, des communes rurales et urbaines sont créées, nouvelles mailles locales de gestion et de développement. Les villages, simples maillons des anciens arrondissements, deviennent les composantes à part entière des communes rurales (elles sont composées de plusieurs villages dont un est le chef-lieu). Mais ce n'est pas dans leur nature que les nouvelles communes maliennes trouvent toute leur originalité. Celle-ci s'illustre davantage dans leur genèse.

En effet, l'Etat n'a pas imposé le découpage communal. Dans le palais de la présidence et les couloirs des ministères, l'ambiance est effervescente et l'innovation a le champ libre. Après des décennies de frustrations, les membres de cette nouvelle classe politique, jeunes et formés, veulent conduire la réforme de décentralisation au plus près des aspirations de la population. Dans cette optique, la mise en œuvre de la décentralisation est confiée à une instance ad hoc, la Mission de Décentralisation (MDD). Créée dès 1993, elle est d'abord placée sous la tutelle du Ministère de l'Administration Territoriale. Face aux réticences de ce dernier devant les modalités choisies par la MDD pour conduire la décentralisation, elle sera ensuite rattachée au Premier Ministre, puis au chef de l'Etat.

Ousmane Sy, responsable de la MDD, et son équipe, travaillent de concert avec les bailleurs de fonds de la coopération bilatérale (principalement le Canada, l'Allemagne et la France). Leur réflexion sur les modalités spatiales de la décentralisation les amène à remettre en cause le découpage en arrondissements, associé à l'idéologie centralisatrice du précédent régime. D'une part, ils forment des unités trop vastes et, d'autre part, ils ont été pendant plusieurs décennies l'aire de pouvoir des chefs d'arrondissement, représentants d'une administration centralisée et coercitive. Pour la MDD et ses partenaires, il est apparu inconcevable de les transformer en communes et d'en faire les réceptacles de la décentralisation. Il s'agissait donc d'inventer d'autres territoires. Comment ? Les créer de toutes pièces dans les bureaux de Bamako, en conviant des géographes et d'autres scientifiques pour dessiner la carte communale ? Cette orientation n'a pas été retenue. Les modalités mêmes de la création des communes devaient s'accorder aux objectifs de la décentralisation : partager le pouvoir et responsabiliser le niveau local. Ainsi, c'est la démarche ascendante qui a été privilégiée : les villageois allaient participer au découpage communal. Et les migrants aussi.

Entre 1995 et 1996, la MDD lance des concertations intervillageoises. Dans les villages, des structures informelles, les commissions locales de découpages (composées de techniciens, de membres de l'administration locale et de représentants de la société civile), informent les habitants des modalités du découpage communal. Elles expliquent les normes retenues par l'Etat pour former les communes. Surtout, elles animent les débats, à l'issue desquels les villageois décideront du gabarit de leur nouvelle commune. En effet, il s'agit d'échanger et de se mobiliser autour des critères constitutifs des communes, au nombre de cinq (voir doc. 1).

Document 1: Les critères constitutifs de la commune

1. Les critères socioculturels : le respect des solidarités communautaires
2. Le critère démographique : une population en nombre suffisant
3. Les critères de distance et d'accessibilité : un chef-lieu de commune rurale accessible par tous
4. Les critères de viabilité économique : la capacité à fournir les services économiques, sociaux et culturels nécessaires et à financer le développement
5. Les critères géographiques et spatiaux : une commune sur un territoire cohérent et unitaire

Après les cantons de la colonisation et les arrondissements de l'indépendance, mailles subies, l'Etat a décidé de laisser aux villageois la possibilité de s'exprimer sur le contenu de leur territoire de vie et de gestion. Durant ces deux années, la mobilisation a été intense, les critères ont été discutés, négociés. Quel regroupement ? Quel chef-lieu ? Quel nom de commune ? Avec l'impulsion de cette dynamique ascendante, l'Etat et ses partenaires ont fait de la réorganisation territoriale locale une clé de la réussite de la décentralisation. La création des communes a été conçue comme un temps de participation et d'appropriation de l'espace local. Sur le terrain, la mobilisation a été si forte que certains critères ont été malmenés et très peu respectés. Les critères relationnels ont été les plus investis, au détriment des normes fonctionnelles. La principale conséquence étant la multiplication des micro-communes (en deçà du seuil démographique de 10000 habitants).

Du côté des migrants, l'épisode du découpage communal a aussi donné lieu à d'intenses débats. C'est depuis la France qu'ils ont été impliqués dans le processus de concertation. Dès 1994, la Mission de Décentralisation a envoyé une mission à Montreuil afin de rencontrer les migrants et leurs associations. Consciente de leur rôle dans la région de Kayes, elle a souhaité les associer au découpage communal. Ainsi, selon un de ses représentants, il était « impossible de faire le découpage sans les migrants, d'une part parce que ce sont des citoyens maliens et, d'autre part, parce qu'ils ont investi dans les villages et qu'ils vont continuer d'investir dans les communes. Car les communes ont besoin d'investissements futurs. Les migrants ont déjà mobilisés des partenaires français dans le cadre de jumelages. Ils doivent donc être impliqués dans le découpage afin de contribuer au développement des communes » (YM, entretien avril 2000). Il ressort de ce positionnement de la MDD que le passage des villages aux communes ne doit en aucun cas être un obstacle à l'implication des migrants dans leur localité d'origine. Acteurs de leur village, ils sont appelés à devenir des acteurs de leur commune, voire des « ambassadeurs » auprès des collectivités locales françaises. Comment les migrants et leurs associations vont-ils se positionner par rapport à la décentralisation et au découpage communal ? Comment vont-ils réagir face au transfert dans le giron communal, des équipements sociaux (écoles, centres de santé, adductions d'eau) qu'ils ont financés ?

Au niveau territorial, les migrants ont adopté deux logiques quant à la création des communes. La première met en avant la réalité foncière des villages, laquelle s'appuie sur la primauté historique et politique de certaines localités. Dans cette optique, le découpage communal doit valoriser les villages anciens, auxquels doit revenir le statut de chef-lieu de commune. A l'inverse, la seconde logique opte pour l'affranchissement des clivages sociaux et politiques entre les villages (principe d'antériorité et de dépendance entre les villages-mères et leurs villages descendants). Elle met en avant les caractéristiques fonctionnelles des villages. Ainsi, ceux qui sont dotés d'infrastructures, financées par les associations de migrants, doivent accéder à la fonction de chef-lieu. Dans les villages, ces deux logiques sont largement reprises dans les concertations. Les tensions sont parfois vives et des migrants n'hésitent pas à prendre des vacances pour se rendre dans leur village afin de peser sur le débat.

Il en sera de même lors des élections communales. Le choix des élus préoccupe les migrants. Alors qu'ils affirment avoir « fait la décentralisation avant l'Etat », ils ont le sentiment que les communes les dessaisissent de leurs prérogatives. Dans les faits, les principales compétences des communes sont celles dont ils s'étaient emparés : santé, éducation, hydraulique. Comment les migrants se

repositionnent-ils dans ces secteurs qui étaient leurs domaines d'action ? Comment leur mobilisation va-t-elle évoluer ? Deux attitudes se dessinent aujourd'hui. D'une part, des associations villageoises ont tendance à se replier sur leur village ; d'autre part des associations intervillageoises s'ouvrent et se recomposent à l'échelle communale. Pour ces dernières, qui fonctionnaient sur deux territoires, au Mali et en France avant la décentralisation, le passage aux communes est facilité par le fait que d'anciens migrants rentrés dans leur village pour piloter des projets de développement soient devenus des élus locaux. La continuité de la mobilisation s'explique par le fait que ces hommes, migrants devenus leaders associatifs puis maires ou conseillers communaux, disposent de ressources sociales et spatiales construites ailleurs et dans la distance. Aujourd'hui, ces élus communaux refont le chemin à l'envers : ils se rendent en France, auprès des ressortissants émigrés de leur commune pour les mobiliser et les associer au développement local.

3. L'AILLEURS COMME RESSOURCE, LA PROXIMITÉ COMME NÉCESSITÉ

Les fonds transférés par les Maliens de l'extérieur ne permettent pas seulement de faire vivre les familles et plus globalement les villageois dans de meilleures conditions, ils assurent aussi une certaine paix sociale favorisant la stabilité du pouvoir politique. Pour illustrer cette idée, nous prendrons un exemple qui s'appuie sur des entretiens réalisés auprès du maire de la commune de Djélébou, qui avant d'être élu, a été formé par la migration en France.

Au dernier recensement en 1996, la commune de Djélébou comptait 16 000 habitants, aujourd'hui ils sont près de 20 000 répartis en 11 villages pouvant atteindre jusqu'à 5 000 habitants, 8 villages sont soninké, 2 sont peul et un village est dit « mixte », c'est-à-dire composé de deux quartiers ayant chacun leur chef. Le maire de Djélébou, commune rurale du Mali, située à une soixantaine de km au nord de Kayes, est retourné en 1980 au village pour s'occuper de ses parents : « Il a fallu que je rentre, j'avais des frères qui commençaient à venir. Je voulais faire un projet, mais je n'avais pas assez de moyens ». Bien avant la mise en place de cette nouvelle collectivité territoriale, il y avait une association intervillageoise "Guidimakha Djikké"⁷ qui travaillait en partenariat avec la ville de Saint-Denis où elle a encore son siège social. En 1996, cette association des ressortissants des 24 villages de l'ex-arrondissement d'Aourrou résidant en Ile-de-France avait contacté les élus de Saint-Denis, pour travailler sur des projets de santé au pays. Avec la décentralisation, trois communes, Sahel, Karakoro et Djélébou, ont été créées sur la base territoriale de l'association intervillageoise. Le partenariat initié par les ressortissants avec la ville de Saint-Denis s'est transformé en coopération décentralisée avec les trois communes. Ce qui n'est pas sans poser problèmes dans la mesure où ces communes n'ont pas signées de conventions entre elles.

Les dix villages de la commune de Djélébou disposent chacun d'une école et d'un centre de santé, payés intégralement par les migrants bien avant la décentralisation. C'est justement pour aider au fonctionnement de ces centres que les ressortissants ont fait appel à la ville de Saint-Denis. En effet, ces centres n'arrivaient pas à s'auto-suffire, La ville de Saint-Denis apporte sa contribution au fonctionnement des centres de santé communautaire. Elle a acheté un véhicule 4X4 pour faciliter la collecte mensuelle des bons de commande en médicaments des différents centres et permettre ainsi un approvisionnement coordonné en médicaments à Kayes. Cette action financée par la coopération décentralisée française permet désormais de dégager des bénéfices pour ces différents centres de l'ordre de 8 millions de francs CFA.

Les relations entretenues par les ressortissants avec leur commune de vie en France ont permis d'élargir le partenariat avec une autre commune française, celle de Montrem en Dordogne. La ville de Saint-Denis possède un centre de vacances dans cette commune, dont le maire est aussi directeur du centre. Par un jeu de connaissances personnelles entre les élus, les projets de coopération se sont développés. Un projet porté par Montrem, le lycée agricole de Périgueux et les ressortissants,

⁷ Espoir du Guidimakha

cofinancé par le Ministère des Affaires Étrangères pour trois ans et achevé depuis 2005 appuyait le développement agricole, par la construction de puits, l'achat de moto-pompes, la mise en place de jardins maraîchers coopératifs et d'un centre technique de formation à l'élevage et au jardinage. Chaque commune de l'ex-arrondissement d'Aourrou a choisi un village, celui dont les femmes étaient les plus dynamiques dans le secteur maraîcher pour les soulager des corvées d'eau et les appuyer dans leurs actions. Compte tenu des difficultés rencontrées sur le terrain, seuls les puits ont été construits. Pour le maire de Montrem, les échelles temporelle et spatiale des montages n'étaient pas les bonnes. Le calendrier trop serré pour des actions demandant concertations et palabres, les difficultés de travailler avec trois communes qui n'ont pas signé de conventions entre elles, un association "Espoir du Guidimakha" qui est bicéphale, (Djikké France et Djikké Aourrou) et dont d'anciens membres sont devenus des élus locaux, la gestion des fonds du projet par cette association, autant d'éléments qui ont contribué à la non réalisation de l'ensemble du projet. Depuis le partenariat s'est arrêté et pour le maire de Montrem « nous n'avons rien à apporter, au-delà des interventions financières ».

Le maire de Djélébou est venu récemment en France afin de renforcer les liens de coopération avec sa commune jumelle Saint-Denis. Il voulait aussi ouvrir d'autres pistes, non plus à l'échelle du 93, mais de l'Europe. La coupe du monde de rugby qui s'est déroulée en France en 2007 a été le prétexte pour permettre ces rencontres, Saint-Denis ayant invité ses autres villes jumelles à cette manifestation. La communauté de communes du North Larnarkshire en Écosse et celle de Sesto San Giovanni en Italie ont été approchées, elles pourraient devenir de nouveaux partenaires :

« La politique au Mali c'est difficile, il y a trop de problèmes et pas assez de ressources. Tu ne peux pas être un bon maire si tu n'as pas de ressources. La population ne voit que les choses concrètes, elle ne voit pas les problèmes théoriques, or pour concrétiser des projets donc des fonds pour les réaliser, il nous faut trouver des partenaires. Le maire doit initier des projets et trouver des fonds, c'est l'un des objectifs de ma mission en France. »

Cette mission en France du maire de Djélébou est aussi l'occasion de rencontrer d'une part l'ensemble des membres de l'association "Espoir du Guidimakha" et d'autre part les membres des associations villageoises afin de faire le point sur les projets en cours, de faire état de l'avancement des travaux sur le terrain... Ces différentes discussions avec les ressortissants des villages de sa commune sont l'occasion de coordonner leurs actions, de les orienter vers le GRDR, une ONG que le maire a connu lorsqu'il était migrant en France et avec qui il a travaillé dans sa commune pour mettre en place le plan de développement communal. Pour cet élu, ancien migrant, la gestion de sa commune et la mise en place du plan de développement communal imposé par la décentralisation l'oblige à mobiliser des ressources dont les plus importantes sont en migration.

Conclusion

Cet engagement à distance et sur la durée des migrants surprend. Ils sont à plus de 5 000 km de leur lieu d'origine, et ils se soucient de l'aménagement de la place publique, des services offerts à la population, de l'amélioration des conditions de vie de ceux qui sont restés ! Une question demeure : pourquoi le font-ils ? Après les réalités d'une double absence décrites entre autre par A. Sayad, ne sommes-nous pas confrontés à une revendication affichée, celle d'une double présence ? Ces migrants originaires de la région de Kayes et installés en France ont rêvé à un vivre mieux dans des lieux qu'ils avaient quittés, ils ont conçu et financé leurs projets face aux carences de l'État, ils ont réussi à faire reconnaître par les plus anciens les compétences découvertes et apprises en migration. La circulation des personnes est bien une ressource et elle est dans ce cadre, plurielle : financière et individuelle dans un premier temps, ils sont partis pour acquérir du numéraire et améliorer les conditions de vie de ceux qui sont restés ; elle est devenue collective de par les pratiques héritées. Mais les transferts entre pays de départ et pays d'installation sont aussi immatériels, avec les connaissances apprises en migration. Ils se sont informés, formés et pour finir, ils ont exporté ce qu'ils ont découvert ailleurs.

Les missions régulières en France des maires de la région de Kayes visent donc aussi à capter une part des remises migratoires. Mais ils savent que leurs anciens camarades sont partis en migration pour subvenir aux besoins de leur famille, que certains d'entre eux ont opté pour le regroupement familial, que le chômage touche beaucoup de leurs compatriotes, qu'ils sont des "fatigués du développement" pour reprendre l'expression d'un des leurs. La coopération décentralisée est une piste qu'ils comptent explorer et pour cela, ils s'appuient sur leurs administrés de l'extérieur. Ils leur demandent de jouer le rôle de "facilitateur", de "passeur" entre deux mondes : celui de l'ici et de là-bas, lieux de vie de ces migrants circulants. Et effectivement « l'élargissement du champ des expériences sociales et spatiales liées à la mobilité, contribue à ce qu'un individu n'appartient pas à un seul groupe social, à un seul territoire. Il y a donc possibilité pour chacun de privilégier, d'affirmer l'une ou l'autre de nos appartenances en fonction des moments enjeux et intérêt » (Di Méo et Buléon, 2005 : 45)

Les ressortissants maliens de l'extérieur ont intégré les possibilités offertes par l'expérience de la mobilité. Les rapports tissés dans les lieux de vie en France avec les autres qui pratiquent ces mêmes lieux, leurs permettent de se dégager en partie des contraintes financières auxquelles ils se sont pliés. *« Nous avons travaillé pour une cause, mais il ne faut plus sacrifier sa vie. Maintenant la lutte consiste à aller chercher des subventions pour ne payer que 20% maximum du projet. »* (SD, entretien janvier 2008)

Grâce aux associations en France, les communes peuvent évoluer. Les ressortissants s'organisent aussi pour payer les impôts des villageois pour la commune. Le régisseur des recettes de la commune met à jour tous les ans la liste des imposables. Les handicapés, les élèves et les femmes qui ont eu quatre maternités ne payent pas les impôts. A partir du dénombrement annuel, l'agent de la mairie calcule le montant et récolte l'impôt par village. *« Là-bas, chaque village paie globalement, c'est le chef de village qui doit réunir la somme demandée, 1400 francs CFA par imposable. Les migrants sont alors mis à contribution pour payer les impôts des villages à la commune. La difficulté pour nous est de récupérer les impôts, les gens ne comprennent pas l'intérêt de payer, il faut beaucoup de sensibilisation pour que les populations comprennent le processus de décentralisation. Ils savent que l'Etat a mis en place les collectivités, mais les 703 maires du Mali vous le diront, le transfert des compétences ne s'est pas traduit d'accompagnements financiers. Or notre gros problème est de rémunérer les personnels. Notre budget doit couvrir le fonctionnement et nous permettre d'honorer les contrats que nous signons avec les enseignants. « J'ai environ 25 personnes à payer tous les mois, dont 17 enseignants. Le maire a intérêt à faire très attention pour l'école. Il existe une grosse demande des parents qui rouspètent s'il n'y a pas d'enseignants. J'ai donc intérêt à trouver et payer les enseignants. C'est normal, les gens entrent dans leurs droits en payant les impôts. Quand il y a eu la décentralisation, nous on avait pris de l'avance grâce aux migrants, toutes les infrastructures socio-sanitaires étaient déjà construites, mais maintenant le maire est chargé de trouver et rémunérer le personnel pour le fonctionnement. Alors on s'organise. Les collectivités marchent avec les partenaires financiers, la coopération décentralisée et les ressortissants. »*

Dans la Région de Kayes, la mise en œuvre de la décentralisation a rencontré des formes de mobilisation basées sur la mobilité et la distance. A tel point que la communalisation participe actuellement à une recomposition des liens entre ici et là-bas, l'impulsion partant désormais des communes, dont les élus tentent de croiser les ressources de la proximité et de la distance pour le développement local.

- BIBLIOGRAPHIE -

Adams A. (1977), *Le long voyage des gens du fleuve*, François Maspéro, Paris.

Di Méo G. et Buléon P. (dir.) (2005), *L'espace social. Lecture géographique des sociétés*, Armand Colin, Paris

Gonin P. (1997), *D'entre deux territoires. Circulations migratoires et développement entre le bassin du fleuve Sénégal et la France*, Habilitation à diriger des recherches, Université des Sciences et Technologies de Lille, UFR de géographie et d'aménagement, décembre.

Gonin P. (2001) Migrations développement: les utopies des années 90, in *D'un voyage à l'autre. Des voix de l'immigration pour un développement pluriel*, sous la direction de Reynald Bliou et Isabelle Rigoni, Paris, Institut Panos et Éditions Karthala, pp. 25-46.

Gonin P. (2005), Jeux d'acteurs et enjeux territoriaux: quelles migrations pour quel développement? L'exemple du bassin du fleuve Sénégal (République du Mali), in Charef C. et Gonin P. (eds) *Émigrés - Immigrés dans le développement local*, Agadir, ORMES / Sud Contact, pp. 259-278.

Lavigne-Delville P. (1991), *La rizière et la valise, irrigation, migration et stratégies paysannes dans la vallée du fleuve Sénégal*, Paris, Syros-Alternatives.

Lima S. (2003), *Découpage entre espace et territoire : la fin des limites ? La fabrique des territoires communaux dans la Région de Kayes, Mali*, Thèse de doctorat, Département de géographie, Université de Poitiers.

Manchuelle F. (2004), *Les diasporas des travailleurs soninké (1848-1960). Migrants volontaires*, Paris, Editions Karthala.

Quiminal C. (1991), *Gens d'ici, gens d'ailleurs. Migrations Soninké et transformations villageoises*, Paris, Christian Bourgois éditeur.

Sayad A. (1999), *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil.